Fiche action

Apprentissage code

Un accès à la mobilité autonome et au permis de conduire au service de l'insertion socioprofessionnelle

Objectif général

L'objectif général de cette formation est de **préparer la personne à la présentation à l'examen du code de la route**
En objectifs déclinés, cette formation va permettre de :

- Apprendre le vocabulaire et la syntaxe spécifique du code de la route
- Se préparer aux exigences de l'examen
- Être capable d'analyser une situation et de traiter les informations

Public visé

Les personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité dans le cadre de leur parcours d'insertion socio professionnelle.

Prérequis

Niveau de langue requis A2-B1

Programme de formation

L'apprentissage se découpe en **10 thèmes** :

- La circulation routière (signalisation, réglementation générale, vitesse, stationnement …)
- Le conducteur (conduire en sécurité)
- La route (situations particulières et difficiles)
- Les autres usagers
- Les aspects administratifs (permis, infractions)
- Les premiers secours
- Prendre et quitter son véhicule
- La mécanique et les équipements
- La sécurité des passagers et du véhicule
- Eco-mobilité et éco-conduite

A l'issue de l'apprentissage de chacun des thèmes, le formateur propose aux participants une **préparation aux exigences de l'examen** (série d'examen et accompagnement personnalisé si besoin).

Méthodes mobilisées et moyens pédagogiques

Le contenu du code de la route est réglementé. Il est contenu dans le référentiel d'éducation à la mobilité citoyenne (REMC).
Les outils pédagogiques utilisés sont le livre de code, l'accès à Prépacode, plateforme d'apprentissage en ligne et éventuellement des cahiers d'exercices.

Aptitudes & compétences

Assimilation du **vocabulaire spécifique** (soit environ 250 mots clefs) et **apprentissage des questions de syntaxe** très présentes dans l'examen.
Apprentissage du contenu de chaque thème.
Préparation aux exigences de l'examen

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis tout au long de la formation, à l'issue de chaque thème, lors d'entrainements aux séries.
Attestation de réussite à l'examen

Formateurs

Enseignant.e.s de la conduite et de la sécurité routière

Modalités et conditions

Le socle de la formation s'acquiert dans le cadre d'une formation **en présentiel, en groupe**, accompagné par le formateur. Les stagiaires sont incités à approfondir leurs connaissances via un travail individuel sur **Prépacode.**

Durée

Entre 50 et 120 heures de formation selon les résultats de l'évaluation initiale, sur une période de **5 à 15 semaines environ à raison de 3 à 5 séances de 3h par semaine.**

Délai d'accès

La formation prend la forme de stage code, avec un calendrier d'entrée sur chaque territoire et par groupe.
L'accès à la formation se fait dans un délai entre 1 et 3 mois.
Le stagiaire peut débuter lorsque son projet de formation est validé par une conseillère mobilité, son référent emploi et que son dossier est complet.

Localisation

Puy-de-Dôme et Haute-Loire

Tarifs

Le forfait d'une formation code est de 650€ dans le Puy-de-Dôme et en Haute-Loire.
En fonction de la situation administrative, la formation est prise en charge par des financements publics ou privés : Conseil Départemental, France Travail, FASTT, etc… Le CPF peut aussi être mobilisé. Un financement personnel peut aussi être apporté.
Avant toute entrée en formation, FIT assure un accompagnement au financement du parcours.

Accessibilité

Selon le type de handicap, la formation peut être adaptée.
Pour toute demande à ce sujet, prendre contact avec FIT.

Inscription et demande

Pour toute demande relative à cette formation, contacter :

Cécile Marty
07 46 22 89 87
c.marty@fit-formation.net

Taux de réussite à l'examen en 2025 Haute Loire : 80%
Nombre de présentation à l'examen : 49
***Taux de réussite à l'examen en 2025 Puy de dôme* : 69%**
Nombre de présentation à l'examen : 94

THÈME	CONTENU DES THÈMES
L	**LÉGISLATION** Ce thème traite de la signalisation routière, des règles de circulation, de la vitesse, du positionnement sur la chaussée, de l'arrêt et du stationnement, du croisement et dépassement.
C	**CONDUCTEUR** Ce thème traite de la vigilance à l'égard des autres usagers, de la perception et de l'évaluation des distances de sécurité, des déficiences du conducteur et des risques sur la conduite.
R	**ROUTE** Ce thème traite de la réglementation et des comportements de conduite : en cas de visibilité ou d'adhérence réduite, dans des conditions dégradées et sur autoroute.
U	**USAGERS** Ce thème traite des autres usagers de la route : usagers vulnérables, motos, véhicules lourds, véhicules de transport en commun, véhicules d'intérêt général.
D	**RÉGLEMENTATION** Ce thème traite des documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, du permis à points, des principales infractions et sanctions, du transport de passagers et du chargement.
A	**SECOURS** Ce thème traite des règles et comportements à adopter sur les lieux d'un accident.
P	**PRÉCAUTIONS** Ce thème traite des précautions et vérifications de sécurité en prenant et quittant le véhicule, et de l'importance de la position de conduite sur l'efficience de la conduite et la sécurité.
M	**MÉCANIQUE** Ce thème traite de l'entretien du véhicule, des éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, des commandes, accessoires et témoins, et des pneumatiques.
S	**SÉCURITÉ** Ce thème traite de l'installation sécurisée des enfants et des passagers adultes, et des équipements de sécurité du véhicule (ABS, ESP...)
E	**ENVIRONNEMENT** Ce thème traite de l'utilisation du véhicule et respect de l'environnement